



## Décision de radiodiffusion CRTC 2006-456

Ottawa, le 31 août 2006

### **CIMM-FM Radio Ltd.**

Ucluelet (Colombie-Britannique)

*Demande 2006-0448-0*

*Audience publique dans la région de la Capitale nationale*

*1<sup>er</sup> août 2006*

### **CIMM-FM Ucluelet – Acquisition de l'actif**

1. Le Conseil **approuve** la demande présentée par CIMM-FM Radio Ltd. en vue d'être autorisée à acquérir de McBride Communications & Media Inc., dans le cadre d'une réorganisation intrasociété, l'actif de l'entreprise de programmation de radio FM de langue anglaise CIMM-FM Ucluelet. La requérante demande également une licence de radiodiffusion afin de poursuivre l'exploitation de cette entreprise selon les mêmes modalités et conditions que celles énoncées dans *Station de radio FM de langue anglaise à Ucluelet*, décision de radiodiffusion CRTC 2006-69, 14 mars 2006 (la décision 2006-69).
2. CIMM-FM Radio Ltd. est une filiale à part entière de McBride Communications & Media Inc. qui est elle-même détenue et contrôlée par M. Matthew Gordon McBride. Le Conseil prend note du fait que cette demande fait suite à une réorganisation intrasociété et qu'elle n'aura pas d'incidence sur le contrôle ultime de l'entreprise de radiodiffusion.
3. Le Conseil n'a reçu aucune intervention à l'égard de cette demande.
4. Le Conseil constate que l'entreprise n'est pas encore en exploitation. Dès que les exigences d'attribution de licence énoncées dans la décision 2006-69 auront été satisfaites, le Conseil attribuera à CIMM-FM Radio Limited une licence de radiodiffusion qui expirera le 31 août 2012.
5. Conformément à *Mise en œuvre d'une politique d'équité en matière d'emploi*, avis public CRTC 1992-59, 1<sup>er</sup> septembre 1992, le Conseil encourage la requérante à tenir compte des questions d'équité en matière d'emploi lors de l'embauche du personnel et en ce qui a trait à tous les autres aspects de la gestion des ressources humaines.

Secrétaire général

*La présente décision devra être annexée à la licence. Elle est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consultée en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*

